

Etude flash : Impact de l'inflation sur les personnes accueillies dans le réseau des Banques Alimentaires

Juin 2022

Note de synthèse

En juin 2022, la hausse des prix des produits alimentaires a été de 5,7% sur un an selon l'INSEE¹, un niveau jamais observé depuis quarante ans. Selon l'INSEE, cette hausse du prix des produits alimentaires a été plus accentuée sur certains produits : **huile (+14%), farine (+13%), viande (+10%)**, conséquence de l'impact de la hausse de l'énergie et des bouleversements des marchés agricoles et alimentaires liés notamment à la guerre en Ukraine.

Cette augmentation pèse plus particulièrement sur les foyers modestes et les plus précaires, et notamment les personnes fréquentant les structures d'aide alimentaire.

Selon l'enquête de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) réalisée par l'institut CSA² de 2020, **l'alimentation est le troisième poste de dépenses après le loyer et les factures d'eau et d'énergie pour les personnes accueillies dans le réseau des Banques Alimentaires**. Le loyer étant incompressible et les factures peu élastiques, l'alimentation est souvent le poste d'ajustement des dépenses.

Premier réseau d'aide alimentaire en France, les Banques Alimentaires sont

présentes sur le territoire métropolitain et ultramarin et viennent en aide à 2,2 millions de personnes en situation de précarité. L'aide alimentaire apportée par les Banques Alimentaires constitue une économie de 92€ par mois pour les personnes accueillies³. La montée de l'inflation alimentaire s'inscrit dans **un contexte où les Banques Alimentaires font face une hausse du nombre de personnes accueillies par leur réseau de 5 749 associations partenaires suite à la crise sanitaire : +6% en 2020 ; +4% en 2021. Une tendance qui s'est confirmée au premier trimestre 2022 avec une hausse de 4% (vs le T1 2021)**.

La FFBA a réalisé entre le 5 et le 29 juin 2022 une enquête flash sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire des personnes accueillies par ses partenaires associatifs :

- Comment l'inflation impacte-t-elle les comportements d'achats des personnes accueillies par le réseau des Banques Alimentaires dans leurs dépenses du quotidien, en volume et en arbitrage de postes de consommation ?
- Quelles sont les conséquences de cette inflation sur le recours à l'aide alimentaire par ces personnes en quantité et en choix des produits alimentaires demandés ?

¹ En juin 2022, les prix à la consommation augmentent de 5,8 % sur un an - Informations rapides - 171 | INSEE

² Enquête réalisée en 2020 par l'institut CSA pour la FFBA auprès des personnes accueillies dans les associations partenaires des Banques Alimentaires

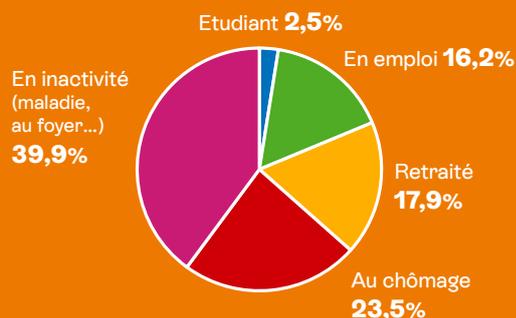
³ Enquête réalisée en 2020 par l'institut CSA pour la FFBA auprès des personnes accueillies dans les associations partenaires des Banques Alimentaires

Les 6 constats de l'étude flash des Banques Alimentaires

- Une hausse du budget alimentation pour la moitié des foyers interrogés
- Une hausse des prix qui affecte davantage les familles avec enfants
- Un report massif sur les produits moins chers (discount)
- Des restrictions d'achats également sur les produits non alimentaires, très fortes sur les vêtements et les loisirs
- Un recours à l'aide alimentaire accru pour huit personnes interrogées sur dix
- L'accès aux fruits, aux légumes et à la viande privilégié par les personnes accueillies dans les associations d'aide alimentaire

Profil des répondants à l'enquête

Situation des répondants



73,6% des répondants sont des femmes.

Encadré méthodologique

L'enquête a été réalisée par la FFBA suivant un plan de sondage à deux degrés : 12 Banques Alimentaires ont été tirées au sort (une par région). Chacune a sélectionné cinq associations ou CCAS en respectant les quotas par type de structure. Celles-ci devaient interroger dix personnes suivant un questionnaire de dix questions transmises en temps réel à la FFBA. Au 30 juin 2022, 528 questionnaires avaient été retournés (soit un taux de réponse de 88 %). La structure par âge et sexe a été confortée avec les données recueillies par l'INSEE dans l'enquête aide alimentaire réalisée en novembre 2021⁴.

⁴ La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire INSEE première n° 1907 Juin 2022

Impact de l'inflation alimentaire sur les comportements d'achats

Constat 1 :

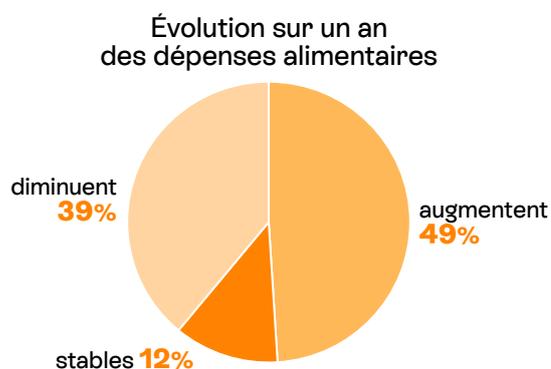
Une hausse du budget alimentation pour la moitié des personnes interrogées

Les dépenses alimentaires (dans le total des dépenses courantes) ont **augmenté pour la moitié des personnes interrogées dans notre enquête** par rapport à 2021, c'est-à-dire avant le regain d'inflation, **contre 79% pour l'ensemble de la population française** selon l'étude réalisée par Harris Interactive⁵.

Ces dépenses alimentaires ont baissé pour 39% d'entre-elles tandis qu'elles sont restées stables pour 12%.

Face à la hausse des prix alimentaires, toutes ces personnes n'ont pas la capacité d'augmenter leurs dépenses consacrées à leur alimentation :

- Les personnes interrogées qui ont augmenté leurs dépenses alimentaires dans leurs dépenses courantes l'ont fait en réduisant d'autres postes de dépenses (voir constat 3).
- Les personnes interrogées qui ont réduit leurs dépenses alimentaires ont eu davantage recours à l'aide alimentaire pour plus de la moitié d'entre elles (graphique - constat 5). L'aide alimentaire leur a donc permis de compenser, au moins en partie, la diminution de leur budget alimentaire.



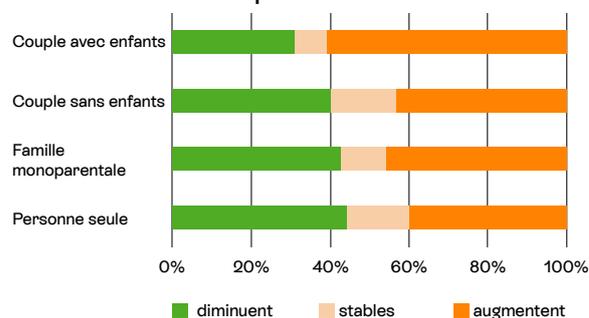
49% des foyers ont augmenté leurs dépenses alimentaires.

Constat 2 :

La hausse des prix affecte davantage les familles avec enfants

Les dépenses alimentaires augmentent naturellement avec le nombre de personnes du foyer. Les familles avec enfants sont donc plus affectées par l'inflation : **60% d'entre elles ont accru leurs dépenses de nourriture**. Cette proportion est de 40% chez les personnes seules.

Evolution des dépenses alimentaires depuis un an



Les familles avec enfants subissent le plus de restrictions : pour la moitié des familles interrogées, ce sont trois euros par jour et par personne dépensés en alimentation sur cette période.

⁵ Etude Harris Interactive réalisée pour le compte de Enderred auprès de 2035 personnes en juin 2022

Constat 3 :

Un report massif sur des produits moins chers (discount)

91% des personnes interrogées indiquent s'être reportées sur des produits moins chers.

Cette proportion est de 95% pour les familles avec enfants.

Constat 4 :

Des restrictions d'achat également sur les produits non alimentaires, particulièrement fortes sur les vêtements et les loisirs

La hausse des prix de l'énergie et des carburants a été plus précoce et plus

forte que celle des produits alimentaires (+ 50% pour le gaz et + 30% pour l'essence), d'après l'INSEE⁶. Les personnes fréquentant les structures d'aide alimentaire ont dû, pour la majorité d'entre elles, réduire ces autres postes de dépenses liées à l'augmentation de l'énergie : **plus de la moitié ont réduit leur chauffage (57%) ou leur consommation d'essence (53%).**

Les principaux postes d'économies ont porté sur des dépenses qui ont servi prioritairement de variable d'ajustement :

- les vêtements : 78%
- les loisirs (sport, culture, café, restaurants) : 67%

⁶ Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - février 2022 / INSEE

Impact de l'inflation alimentaire sur le recours à l'aide alimentaire

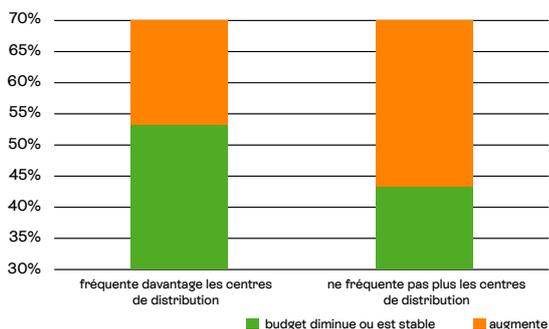
Constat 5 :

Un recours à l'aide alimentaire accru pour huit personnes accueillies sur dix interrogées

80% des personnes interrogées dans les associations partenaires des Banques Alimentaires lors de cette enquête déclarent avoir accru leur recours à l'aide alimentaire.

56% d'entre elles déclarent que cela leur a permis de contenir le montant de leurs dépenses hebdomadaires.

Evolution du recours à l'aide alimentaire en fonction du budget alimentaire

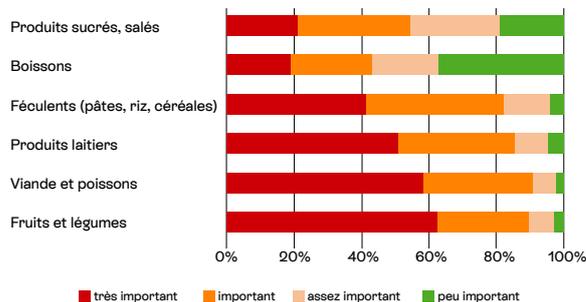


Constat 6 :

L'accès aux fruits, aux légumes et à la viande privilégié par les personnes accueillies dans les associations d'aide alimentaire

90% des personnes interrogées attendent de manière importante ou très importante d'avoir accès dans les structures d'aide alimentaire à des fruits et légumes ainsi qu'à de la viande - produits dont le prix est souvent élevé. Cette proportion est de 80% pour les féculents et les produits laitiers.

Quelles sont vos attentes pour ces produits



En conclusion

Cette étude conforte les propositions sur le chèque alimentaire portées par notre réseau depuis décembre 2020.

Nous avons pris connaissance avec la plus grande attention des annonces de la Première ministre concernant un dispositif en deux temps :

- Un volet d'urgence tout d'abord, pour répondre à l'inflation avec une aide versée directement, ce qui s'avère nécessaire au vu des résultats présentés par notre étude flash.
- Puis, dans un second temps, "un dispositif ciblé pour permettre à tous les Français d'accéder à des produits de qualité, des produits bio". Concernant ce deuxième volet, nous partageons les objectifs de la Convention Citoyenne : améliorer la qualité de l'alimentation pour les plus démunis qui correspond aux produits qu'ils souhaitent avoir en priorité (fruits et légumes, viande), et accroître les débouchés des agriculteurs et des éleveurs locaux. C'est pourquoi, nous souhaitons la délégation aux Banques Alimentaires d'une partie du budget alloué à la mise en place du chèque alimentaire pour soutenir nos achats vers des produits locaux et d'origine France.

Nous proposons également l'expérimentation de ce dispositif au niveau territorial ou sur des populations ciblées, l'inflation impactant plus particulièrement les familles avec enfants.

Quelque soit la forme retenue du chèque alimentaire, il doit être obligatoirement assorti d'une proposition d'accompagnement social en cohérence avec la loi Egalim et notre projet associatif.

Precisions méthodologiques

L'inflation alimentaire et sa perception

Selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE, la hausse du prix des produits alimentaires entre mai 2021 et mai 2022 a été de 5,7%. Elle a été plus accentuée sur certains produits : huile, farine, viande, conséquence de l'impact de la hausse de l'énergie et des bouleversements des marchés agricoles et alimentaires liés notamment à la guerre en Ukraine.

La hausse de l'inflation alimentaire reste cependant plus faible que celle du fuel (70%), du gaz (55%) et de l'essence (30%). Le « ressenti » de l'inflation est souvent supérieur à la hausse mesurée par l'INSEE. Cela tient aussi au fait que l'on prête plus attention aux produits dont le prix augmente qu'à ceux dont ce prix reste stable ou diminue. La composition du panier alimentaire individuel peut aussi jouer : celui de l'INSEE est un panier moyen de l'ensemble des Français.



Contacts :

Barbara Mauvilain

Responsable des relations institutionnelles de la FFBA

01 49 08 04 72 / 06 88 68 18 73

barbara.mauvilain@banquealimentaire.org

Inès Rodriguez-Albacar

Consultante / Séance Publique

01 70 39 51 82

irodriguez@seance-publique.com

Fédération Française des Banques Alimentaires

3, rue de l'Arrivée - 75015 Paris